

Education Thérapeutique du Patient



Cette formation est reproductible et adaptable sur site (Etablissements médico-sociaux, réseaux, maisons médicales, centres d'exams de santé, établissements de santé publics ou privés etc...), en fonction de vos besoins.

Afin de répondre au mieux à vos attentes, contactez :

IREPS Haute-Normandie

Melle Farida MOUDA

Tél : 02-32-18-07-60

farida.mouda@ireps-hn.org

Module de sensibilisation
Méthodologie de projet en éducation thérapeutique
2-3 février 2012



IREPS Haute Normandie,
129, avenue Jean Jaurès
76140 LE PETIT QUEVILLY

Tél : 02 32 18 07 60 - Fax : 02 32 18 07 61
<http://www.ireps-hn.org>



Pourquoi se former à l'ETP ?

Dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation du nombre de malades atteints de pathologies chroniques, l'accompagnement de ces patients constitue **une priorité de santé publique**.

Les maladies chroniques touchent **15 millions de personnes** soit 20% de la population française et sont à l'origine de 60% des décès prématurés. La moitié des patients n'adhère pas à leur traitement. La non adhésion aux traitements entraînant une **mauvaise qualité de vie** et une augmentation accrue du **recours aux soins d'urgence**, concerne la moitié des patients.

Issue d'un long processus d'évolution de la prise en charge des personnes atteintes de maladie chronique et de la relation soignants-soignés, **l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)** occupe aujourd'hui une **place majeure dans la pratique de soins**.

La loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (Loi HPST, juillet 2009) a **introduit l'éducation thérapeutique du patient** par son article 84 dans le droit français, **rendant ainsi obligatoire cette pratique** en l'inscrivant dans le parcours de soins.

Conformément à **l'Arrêté du 2 août 2010** relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient, **l'IREPS Haute-Normandie** propose une formation de quarante heures qui s'appuie sur les contenus et objectifs pédagogiques définis par l'Organisation Mondiale de la Santé dans ses recommandations ainsi que **des modules de sensibilisation** et d'approfondissement.

Objectif général

Permettre aux acteurs de santé (qu'ils soient du champ sanitaire, social ou médico-social) d'acquérir des compétences nécessaires pour élaborer un projet en Education Thérapeutique du Patient.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le contexte politique et réglementaire de l'ETP
- Découvrir la démarche générale de l'ETP
- Identifier les objectifs, les finalités et les moyens d'un programme ETP
- Définir les actions à développer
- Définir les critères, les stratégies et les outils d'évaluation

Public

Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social susceptibles d'intervenir et/ou de coordonner une démarche éducative de patients atteints d'une maladie chronique

Représentants des usagers

Durée

2 jours : les 2 et 3 février 2012

Coût

Formation dans les locaux de l'IREPS Haute-Normandie : **360 euros par personne**

La formation est à régler par chèque à l'ordre de l'IREPS Haute-Normandie ou bien vous pouvez choisir l'option de recevoir une convention de formation à réception de votre bulletin d'inscription et d'une facture à l'issue de la formation.

N° Formateur : 23760302176



Bulletin d'inscription

Module de sensibilisation ETP - 2 & 3 février 2012

Nom : Prénom :
Fonction :
Organisme :
Adresse :
CP : Ville :
Té : Mail :

Mode de règlement : Chèque Envoi d'une convention de formation à réception de l'inscription et d'une facture à l'issue de la formation

Bulletin à envoyer soit :

- par envoi postal :
IREPS Haute Normandie,
129, avenue Jean Jaurès
76140 Petit-Quevilly
- par fax : **02-32-18-07-61**
- par mail : **accueil@ireps-hn.org**